



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ETAIENT PRESENTS :

Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Adjoint ; Madame Christine BOUDET, Madame Tessa VEYRIE, Monsieur Clément BERTRAND, Monsieur Michel ARNAL, Monsieur Jean-Louis BUTACIDE, Monsieur Stéphane DESPLAS, Monsieur Philippe AUZUECH, Conseillers Municipaux.

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Philippe CAUSSE, Adjoint,

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021

Compte-rendu

1- Arrêtés et délibérations

- 3 délibérations sont présentées par Madame le Maire :
 - Une décision modificative concernant le budget communal
 - L'étude pour la construction de sanitaires publics – choix des prestataires
 - L'approbation définitive du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Sauclières
- Après en avoir délibéré, le conseil Municipal vote à l'unanimité favorablement ces 3 délibérations

2- SEBELOUS

- Travaux atelier-musée :
Madame le Maire fait un point sur la totalité des travaux à réaliser au SEBELOUS pour la location du musée et de la salle moulage. Elle étudie la possibilité de subventions avec la Région. Elle rappelle la venue de Monsieur Sébastien PUJOL du Parc des Grands Causse le mardi 21 septembre 2021 à 14h30 pour étudier cette demande.
Le devis approximatif de tous ces travaux est de 35 000 € HT. La subvention de Région serait la bienvenue.
- Baux :
Madame le Maire rappelle que Madame Estelle BUSCAYLET vient sur Sauclières le lundi 20 septembre 2021 à 14h30 pour préparer les baux du musée pour les futurs locataires.
Dans ces baux seront notifiés les montant, les charges, les contraintes et le règlement intérieur associés au site.
Pour préserver les locaux et les extérieurs loués à l'arrière du bâtiment, un portail côté ouest et une clôture seront rajoutés au chantier de rénovation du SEBELOUS.
- Rénovation salle polyvalente :
Madame le Maire souhaite relancer Monsieur VIDAL, architecte pour faire un point sur ce dossier afin de pouvoir commencer les travaux au plus tôt mi 2022.
Les lots concernés par cette rénovation sont :
 - La démolition, réfection de la toiture en photovoltaïque sur la totalité du bâtiment.
 - Le déplacement des pompes à chaleur.
 - La création d'une entrée pour le boudrome.
 - Le bardage extérieur du bâtiment hors atelier.
 - Les accès parking, service, piétons.
 - L'aménagement paysager de l'ensemble avec clôture.
 -
- Vente de la zone artisanale :
Madame le Maire relance très régulièrement la Communauté de Communes et le notaire afin que l'acte de vente et le début des travaux puissent être réalisés avant la fin 2021.

3- LA PARRO

- Situation à date :
Madame le Maire rappelle qu'à ce jour, le certificat d'urbanisme est refusé mais avec l'aide de la Communauté de Communes et la société OCTEHA une solution devrait être trouvée permettant au géomètre d'avancer sur le plan d'aménager.
Il est à noter que les modifications d'accès seront notifiées dans la révision légère du PLUi, devant être effective en 2022.
Pour faciliter les permis, nous créons un permis pour le lotissement et un permis pour l'accès.
Affaire à suivre.

4- WC PUBLICS

- Situation à date :
Madame le Maire rend compte des réunions du 25 août 2021 et du 9 septembre 2021 avec Monsieur VIDAL, architecte.
Lors de cette réunion, les lots ont été attribués :
 - Démolition, Construction, Aménagement Extérieur : SARL Boudet
 - Menuiserie extérieure : J Marc Février
 - Placoplatre, Carrelage : Boudet Yohan
 - Plomberie : Sanchez Alexandre
 - Electricité : Hecquet Fabien
 - Peinture : SARL Ph ArlesMonsieur VIDAL propose de rajouter dans le lot démolition et de construction un acte d'huissier au début des travaux et à la fin des travaux, dans les maisons avoisinantes.
Le montant des devis est d'environ 85 000 € TTC
Le début des travaux est prévu mi-février 2022 pour une réception des travaux fin juin 2022

5- EGLISE

- Situation à date :

Les travaux auraient dû commencer la semaine du 15 septembre, il y aura au moins 15 jours de retard car le façadier veut terminer un chantier auparavant

Philippe AUZUECH et Frédéric GONTIER proposent de profiter de l'échafaudage pour demander un devis à Patrice GONTIER pour refaire les grilles du clocher, ainsi que de demander aux Charmettes un devis pour le nettoyage du clocher.

Lors du dernier passage de la société BODET, les aiguilles de l'horloge ont été changées et l'horloge est à l'heure, nous leur avons demandé un devis pour changer le cadran.

Madame le Maire en profite pour annoncer qu'il est peut-être utile de refaire l'étude pour le « Cœur de village » afin d'enterrer les fils sur la place du village, remettre en place le lavoir.

Elle souhaite entamer ce projet en 2022, qui pourrait peut-être être réalisé en 2025 ou 2026 car les démarches départementales et administratives sont longues, ainsi que les demandes de subventions.

Madame le Maire profitera de la réunion avec Monsieur Sébastien PUJOL pour connaître les différentes étapes à réaliser avant le projet.

6- EPICERIE

- Situation à date :

Comme vu lors du conseil municipal extraordinaire du 19 août 2021, la mairie souhaite trouver ou créer un local de stockage pour l'épicerie.

Monsieur VIDAL, architecte propose différentes maquettes de réalisations pour ce stockage. Le Conseil Municipal décide de demander un devis pour la création d'un local contre la chaudière et un devis pour l'utilisation de l'accès au logement du locataire comme lieu de stockage.

7- ADRESSAGE

- Situation à date :

Monsieur Philippe AUZUECH informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement de ce projet.

Tous les plans de rues ou de chemins ont été revus, le point zéro de chaque hameau a été déterminé.

Dans les hameaux du Bénéfice et de Gaillac les maisons doivent être répertoriées.

La voie communale créée pour le lotissement « La Parro » sera répertoriée.

Il ne reste plus qu'à définir quelques noms de rues pour les hameaux ou bourg. Le Conseil Municipal a voté pour une consultation par hameaux, en regard des plans pour une liste de noms des rues non identifiées.

Le Conseil Municipal tranchera au moment venu.

8- PREPARATION 2022

- Projets d'investissement :

a. En cours :

- Attente réception subvention « la Calade »
- Vente zone artisanale
- Rénovation de l'église
- Création WC public étude
- Assainissement étude
- Sebelous étude
- Atelier partagé artisans d'art
- Eclairage public tranche 1
- Vente maison communale

2- 2022 :

- Voirie départementale
- Epicerie : stockage
- Réalisation WC public
- L'assainissement tranche 1
- Eclairage public tranche 2
- Viabilisation « la Parro »
- Création voie communale accès « la Parro »
- Etude « Cœur de village » pour place de l'église et réhabilitation lavoir
- Sebelous étude d'aménagement
- Sebelous changement du toit en photovoltaïque
- Achat débroussailleuse et élagueuse

3- DIVERS

- Illuminations 2021 : Madame le Maire autorise Monsieur Frédéric GONTIER a demandé un devis pour de nouvelles illuminations de NOEL
- Madame le Maire envisage de recevoir les élus du Département pour présenter nos différents dossiers d'investissement
- Madame le Maire envisage de faire l'inauguration de la « la Calade » lors des versements des subventions
- Compte-rendu du SIAEP. Monsieur Frédéric GONTIER a assisté à la dernière réunion du SIAEP, tous les crédits ont été regroupés ce qui représentent de 35 000 €/an
- Une réunion est organisée avec Monsieur LEJUEZ pour améliorer l'état du chemin de la Combe
- Madame le Maire s'engage à contacter Monsieur Joel ATCHER pour permettre à l'association la saint Jeantaise de créer des chemins de randonnées sur la commune
- Madame le Maire étudie le rachat de panneaux électoraux pour les élections de l'année prochaine

Date prochain Conseil Municipal

Mercredi 20 octobre 2021 à 20h30

Levée de séance : 22h00